

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-neuf du mois de décembre, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

M. Yves MATHIS, directeur de cabinet du Préfet,
Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
M. Vincent LELONG, payeur départemental,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, Georges BOUSQUET, André FABRE, Michel VIDAL, André MAILLE,
André CABROL, Jean-Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE.
Mmes Martine COURVEILLE, Marie-Dominique PESTRE-SURLES (suppléante de M. Jacques THOUROUDE).

Membres à voix consultative :

Médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER, LTN Jean-Jacques DARGET, SGT Nicolas SERRES (suppléant de SCH Julien DURAND),
CNE Mohamed BOURAHLA.

Absents excusés :

MM. Jean-Marie FABRE, Georges PAULIN, Serge ENTRAYGUES, COL Christophe DULAUD, Julien ESTIVALS.
Mme Michèle VINCENT.

Secrétaire : Lieutenant colonel Florian SOUYRIS.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 14/ pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 6 / présents : 4.

Date de la convocation : 8 décembre 2014.

~~~~~  
**RAPPORT N°081/CA - 12/14**

**OBJET : Création de postes (pérennisation)**

Par délibération en date du 25 mars 2011, suite à l'audit du système d'information et à la déclinaison du schéma directeur du système d'information, le bureau a décidé de recourir à deux contrats de non titulaire :

- pour justifier le recrutement d'un chef de projet informatique (catégorie A) ;
- pour justifier le recrutement d'un technicien informatique (catégorie B),

faisant ainsi passer le Service Management des Technologies de l'Information de 4 à 6 personnels.

Depuis lors, le scénario médian du schéma directeur du système d'information, délibéré le 25 mars 2011, est en cours de déclinaison. Pour autant, les besoins informatiques à court et moyen terme, sont tels que le Service Management des Technologies de l'Information paraît justement dimensionné avec 6 personnels.

.../...

Considérant dès lors, la nécessité de pérenniser le fonctionnement du système d'information avec la mise en place de nouveaux logiciels ;

Considérant par ailleurs, que lesdits postes sont déjà budgétés depuis 3 ans et que leur création ne conduirait donc pas à une dépense nouvelle ;

Considérant enfin, qu'un des techniciens de ce service est un sapeur-pompier professionnel reclassé proche du départ à la retraite et que son remplacement par un technicien de la filière technique occasionnera une économie non négligeable pour le SDIS ;

Vu l'avis favorable du Comité technique paritaire du 12 novembre 2014,

Vu l'avis favorable du bureau du 11 septembre 2014 (3 voix pour et une abstention),

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de valider la création,

- d'un poste d'ingénieur à compter du 1er janvier 2015 ;
- d'un poste d'adjoint technique de 2nde classe à compter du 1er janvier 2015.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice.

Les agents actuellement en poste se verront proposer en priorité ces postes.

Pour extrait certifié conforme,  
Le président du Conseil d'Administration,



Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture  
le **5 janvier 2015**  
et de la publication-notification du **6 janvier 2015**

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité